

Dijon. 30 juillet 1899.

Mon cher ami,

Je vous griffonne ce mot,
littéralement à l'instant du
départ. Ayant eu pas mal d'examen
cette semaine, j'en trouve libéré
d'ici soir: et le traité de ma
forme ayant triomphé de mes
hésitations, nous maintenons notre projet
de départ pour le 30 août - que nous
commençons à exécuter ce soir même
en allant coucher à deux heures
d'ici. Au prix de cet inconvénient,
nous arriverons demain d'un bon
heur et nos enfants pourront
s'établir à leur aise. L'essentiel
était de partir, en s'échappant à

Je suis allé au premier jour de septembre, vers 11 heures à Paris. L'école (8000)

l'épidémie de scarlatine qui s'est
ici depuis si longtemps. - Et puis,
vous aviez une autre crainte de
retard. Madame Lucas mère a
subitement deigné les pots embla-
lent jours environ, et toute cette
semaine on attendait la fièvre, qui
vous eût rendu un départ immédiat
bien difficile. Depuis deux jours cela
ne se pas les mieux sans doute,
mais il semble, du moins, que le
dépoulement soit moins proche qu'on
n'aurait cru. En tout cas, nos pouvoirs
gâtés nos pauvres voisins, qui sont
eux, retenus par cette situation, toujours
extrêmement inquiétante et peu
susceptible, je le crains, d'une humeur saine.

En moment que nos pouvoirs
réalisa notre départ tant attendu, vous
comprenez que je n'ai pas songé à

le difficile envoie par un moyen à
Paris, que je considère comme
absolument inutile à mon avenir,
dans tous les cas. J'en eu l'occasion
d'aller passer une demi-journée
à Nancy, la semaine dernière, à
l'occasion des fiançailles de ma
sœur, définitivement conclues. J'ai
profité de la circonstance pour voir le
doyen de la loi. Cette visite a fait
que confirme ma impression, sur
laquelle la combinaison projetée à la loi,
qui m'eût fait un place immédiate,
a de très-faibles chances de succès.
Elle en a d'autant moins que la
Faculté de Nancy a consacré à sa
tête un de ses vieux doyens, qui
par son intolérance et leurs stupides manières,
faisaient marquer la porte la plus simple.
Finalement, et pour persévérer dans mes
intentions, qui restait telle que je vous les

ai fait connaître, j'ai écrit à M. Lard,
pour lui demander formellement d'occuper la
situation d'agrégé, qu'on demande à M. de
Lafont, j'en ne ferai plus. Sa requête sera
enjointe d'autres dans un carton
directional. Et sans huit jours, tout le
mode étant en vacances, il n'en sera
plus question.

Dolanché m'a paru plus satisfait,
que je n'aurais cru d'après ses invectives
antérieures contre la candidature jacquelin de
ce qui s'est passé chez vous au fond,
il est flatté d'être présenté avant tant
d'autres, même plus anciens, et voit là, avec
raison, une sorte de promesse pour l'avenir.
Dès lors, au contraire, considère qu'on a trop
complètement sacrifié l'ancienneté, en
vue d'une situation provisoire, puisqu'il n'y a point
pas d'une chaire — y ne puis guère juger la
question, que j'en connais mal. Mais il me semble
qu'il y a, comme à mille choses, les gens qui ont
à prendre une décision, & laissent diriger par des
impressions ou des sentiments personnels et ne
cherchent qu'à après sous les raisons de leur décision.
Je ne dis pas qu'ils fassent bien.

Je fait que j'en parle ici. La
ma femme me rappelle l'honneur de parler. Elle
me prie de vous confier ses affectueux souvenirs
pour Madame Lalonde, qui nous avons
entrevue l'autre jour à la gare de Dijon, allant
vous rejoindre. Je prie mes parents de vous adresser
leurs hommages et ceux à toute ma amitié.
Fr. Geny

7^e



Monsieur R. Leilles.

Professeur à la Faculté de Droit.

10 bis. rue du Pré-aux-Clers.

Paris.

PARIS
JUL 21
99
RECEIVED